

**LES NEGOCIATIONS SALARIALES ANNUELLES
AUSTERITE, AUSTERITE, AUSTERITE**



Négociations salariales :

• Augmentation générale des salaires de **0,60%** (au lieu de 0,40%) avec un montant plancher de 220 €/an (au lieu de 180 €), valeur 1 Avril 2012,

✘ **FO** ne signe pas l'accord sur l'augmentation générale des salaires jugée indécente par beaucoup d'entre vous.

Prime de partage des profits au titre de 2010 :

• **690 €** (au lieu des 400 €) versés le 31 décembre 2011

✘ **FO** est signataire de l'accord sur la Prime de partage des profits au titre de l'année 2010.

**LA TAXE SUR LES MUTUELLES DE SANTE EST INADMISSIBLE, INJUSTE
ET NEFASTE**

Le gouvernement va alourdir le prélèvement sur les organismes de mutuelle santé. Ce qui risque de se traduire mécaniquement par de moindres remboursements ou des hausses de cotisations pour les assurés sociaux.

Les mutuelles, comme les assurances privées, étaient exonérées de cette taxe jusqu'à la fin 2010 lorsque le gouvernement avait décidé d'y mettre fin partiellement via l'institution d'un prélèvement de 3,5%. C'est ce prélèvement qui va passer désormais à 7%, soit au total 2,2 milliards d'euros de recettes escomptées en 2012 (contre 1,2 milliard en 2011). Les mutuelles seront particulièrement touchées car, contrairement aux assureurs privés, les contrats santé représentent 80% de leurs activités.



INDEMNITES D'ARRET MALADIE

La liste de restrictions aux soins s'allonge avec **un projet de décret visant à diminuer le montant des indemnités d'arrêt maladie.** Avec les déremboursements de médicaments, la multiplication des vignettes orange (médicaments remboursés seulement à hauteur 15%) ou le retrait récent de l'hypertension artérielle sévère de la liste des Affections Longue Durée (maladies prises en charge à 100%), l'accès aux soins devient de plus en plus coûteux et restrictif... au point que les médecins s'alarment du nombre croissant de salariés modestes qui renoncent carrément à se soigner.

**CE GPACFO banques BNP Paribas
32 rue de Clignancourt
75018 PARIS -ACI : CSDRCA1**

**Vos Élus FO : Martine TUDURI – Tél. 01 40 14 03 05 Nicole GUERRA – Tél. 05 34 45 13 25 Daouïa GOUJET –
Tél. 01 40 14 58 44 Gilles IACONO – Tél. 01 40 14 58 44 Jean Claude AUGUET –Tél. 01 40 14 58 44**